

**Association GARDEZ LES CAPS** – 6 rue de la Vieille Côte, Saint-Aide, 22 240 Fréhel

**Contact** [gardezlescaps.presse@gmail.com](mailto:gardezlescaps.presse@gmail.com)

COMMUNIQUE DE PRESSE – 12 juin 2015

**Dossier technique explicatif téléchargeable sur le site** <http://gardezlescaps.org/wp-content/uploads/2015/01/Photomontages-Dossier-GardezLesCaps-12juin2015-.pdf>

## Après des facteurs de charge mirobolants, des photomontages trompeurs : le grand bluff de la promotion à marche forcée d'une usine éolienne en baie de St-Brieuc

**16 km** du cap Fréhel, **17 km** du cap d'Erquy, **24 km** du Val-André, **27 km** des falaises de Plouha, **62 MACHINES de 215 mètres de haut**, chaque machine composée de :

- trois pales de 90 mètres formant une hélice de 180 mètres de diamètre,
- une tour de plus de 40 étages avec ascenseur ou échelles à crinoline,
- une plateforme d'accostage pour les bateaux de maintenance,
- le tout sur une embase au-dessus du niveau de la mer.

Les hélices tournent : la vitesse en bout de pales est de 300 km/heure.

Les tours flashent **blanc/rouge toutes les 2,5 secondes**, de jour comme de nuit.

Le bruit sur la plateforme est de **140 dB**.

Une **vibration sonore et infrasonore** est provoquée toutes les 2,5 secondes par le passage de pale devant le mât.

L'emprise maritime dans la baie est considérable : **7 700 hectares**.

Nous sommes en face d'un projet industriel, dont le dimensionnement va bouleverser avec violence le rivage, l'horizon, le ciel, de toute la baie de St-Brieuc, par ses proportions hors d'échelle, inhumaines pour un lieu de vie, de travail, de loisir, de partage de tant d'activités en mer et sur le littoral. **Promoteur et élus affirment pourtant que ces machines ne se verront pas, ou si peu, qu'il est inutile d'en parler**, d'autant que le ciel en baie de St-Brieuc serait généralement gris et brumeux... Météo France calcule néanmoins une moyenne annuelle de 113 jours d'ensoleillement !

Le promoteur du projet présente une série de photos de la baie de St-Brieuc avec à l'horizon de minuscules éoliennes. Il s'agit de clichés panoramiques réalisés à l'aide d'un objectif grand-angle, et peut-être aussi des collages. **Ces photos ne représentent pas la réalité de la vision humaine.**

L'œil, en tant qu'instrument d'optique, voit à peu près correctement dans un format légèrement moins large que le fameux 24x36. Si nous percevons les panoramas de grands paysages, c'est parce que nos yeux sont mobiles et que la tête peut tourner.

Dès qu'un objet attire notre attention, nos yeux se fixent pour se concentrer sur l'objet, et le placer dans la partie du champ de vision la plus précise et la plus nette de la rétine.

**Le cerveau va éliminer les informations non utiles, c'est-à-dire tout ce qui est à la périphérie de l'objet. Il va « zoomer ».**

On ne voit plus que l'objet de nos désirs. C'est le cas lorsque nous regardons notre écran d'ordinateur, ou quand nous lisons le journal.

Plaçons-nous maintenant au bord de la mer. Si rien n'attire l'œil particulièrement, notre cerveau va laisser les yeux se promener de droite à gauche et de gauche à droite, et notre tête en faire autant. Il va synthétiser les informations reçues, et en déduire un magnifique panorama à plus de 180°.

Mais qu'un surfeur, ou un bateau, passe dans le champ visuel, aussitôt, nous allons nous « focaliser » sur le sportif ou le bateau, et certains détails infimes vont devenir visibles.

Illustrons ce fonctionnement de l'œil par le panorama du centre équestre Planguenoul-Bellevue. Laissons nous aller à regarder ce paysage magnifique, et glissons vers le Verdelet et la pointe de Pleneuf. L'œil ne va pas tarder à se positionner sur les maisons et leurs détails.

Imaginons maintenant des éoliennes posées sur l'horizon. **Elles sont plus de 50, devant l'horizon. Elles ont, d'un point de vue optique, la même hauteur que le Verdelet. En effet, elles sont 5 fois plus hautes que le Verdelet, et 5 fois plus loin (application du théorème de Thalès), et les allégations du promoteur ne changeront rien à ce principe mathématique.**

**De surcroît, elles tournent et clignotent...**

Même démonstration pour la photo du cap Fréhel. Le trimaran avec un mât de 33,5 m de hauteur, permet de repérer la hauteur relative des éoliennes.

Notons au passage que la digue du Val-André, **seule zone d'où on ne verrait pas les éoliennes est précisément l'endroit où une table d'orientation indiquant la présence future des éoliennes a été implantée.**

Mais, dès qu'on avance sur le sable (40 m vers l'ouest), ou sur la digue (100m vers le sud), les éoliennes apparaissent, une à une, entre la pointe de Piégu et le Verdelet, puis vers le large, défilant en cinémascope, comme dans un film des années 50.

Ne s'agirait-il pas de communication trompeuse ? Pourquoi les facteurs de charge sont-ils toujours surestimés, les machines à peine visibles, les impacts environnementaux esquivés, les créations d'emploi au conditionnel ?

Tolérerait-on qu'un marchand de fromage annonce 43% de matière grasse pour n'en servir que 30% ? Qu'un fabricant de jeans annonce une production de 850 000 pièces pour n'en livrer que 257 000 ? Qu'un pétrolier multiplie par trois ses prévisions de forage ?



*Depuis le cap Fréhel*

**La mer est fragile. Il faut la protéger. Ne laissons pas se faire le saccage subventionné de la baie de St-Brieuc par une usine électrique en mer.**